

PRIX DE LA MEILLEURE THESE 2011

L'École doctorale décerne chaque année, sur délibération du Conseil de l'École doctorale, le prix de la meilleure thèse sous forme d'une aide à la publication.

Conditions d'éligibilité :

La thèse :

- doit avoir nécessairement obtenu une mention Très honorable avec félicitations du jury
- doit avoir été soutenue durant l'année civile 2011
- doit être publiable rapidement

Les Membres du Jury 2011 :

- Michel Antelme, Professeur des Universités, INALCO
- Jacqueline Authier-Revuz, Professeur des Universités, Paris III
- Jean Bessière, Professeur des Universités, Paris III
- Nathalie Kouamé, Professeur des Universités, INALCO
- François Macé, Professeur des Universités, INALCO

Après approbation du classement proposé par le Conseil de l'École doctorale, le Prix de la Meilleure thèse 2011 est attribué à

Mme Sonia AU Ka LAI

Titre de la thèse : *Hong Kong 1927-1937 : Enquête sur la naissance d'une littérature moderne*
sous la direction de Madame le Professeur Isabelle RABUT (ASIES)